

des bénévoles

Lettre d'information à l'intention



Sur un bon rythme

Désormais les groupes FLE sont opérationnels et les face-à-face se multiplient. Un rythme de croisière pour des équipes de bénévoles passionnés.



Une, deux, trois...antennes...

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises mais, cette fois c'est bien parti : la première antenne de Lutille s'est ouverte il y a un mois à Bellême avec un partenariat ville, Secours Catholique et le précieux concours du Fonds Territorial du Perche. Des rencontres avec les chefs d'établissements scolaires de la ville se préparent après notre demande d'entretien dans la perspective d'organiser l'aide aux devoirs. Côté bénévoles, plusieurs personnes sont susceptibles de nous rejoindre...à suivre.



« Petit déj » décentralisé

Une petite innovation dans l'organisation de Lutille avec, pour objectif, d'apprendre à se connaître sur un même secteur, à partager ses expériences et surtout créer du lien. Dix personnes se sont ainsi retrouvées autour de la table ce mercredi 20 novembre, du Piazza Café à L'Aigle. De belles discussions, des informations partagées et ... des croissants à croquer. Un temps d'échanges apprécié de tous. Le prochain « p'tit déj » aura lieu à Mortagne en début d'année.

Une info vous parviendra pour le jour et l'heure.



Nouveautés pratiques

Le dernier Conseil d'Administration du 19 novembre a avancé sur plusieurs points pratiques qui intéressent les bénévoles. Le premier concerne le remboursement de frais de déplacement. Celui-ci se fera, à partir de Janvier 2020 (et peut-être même en décembre) par virement bancaire. Une démarche pour simplifier les choses. Avec les chèques et l'envoi postal, les délais sont parfois bien longs. Par virement, c'est du jour au lendemain. Alors, Mesdames et Messieurs les bénévoles, envoyez vos RIB afin d'organiser ce changement dans les meilleures conditions.

Concernant les frais, le système officiel retenu pour mesurer les km parcourus est celui de MAPPY. Ce système, le plus souvent, est celui utilisé dans les entreprises où les salariés se déplacent. MAPPY sera donc le référentiel de Lutille. Bonne route !

Dernier point : afin d'être « raccord » avec les règles de base de l'association, le Conseil va délivrer une carte d'adhérent à chaque bénévole faisant parti de Lutille. Le coût de l'adhésion est symbolique : 1€.

Positive attitude

Ce premier « p'tit déj » des bénévoles à L'Aigle n'a pas manqué de favoriser les échanges entre les participants. Un partage vraiment enrichissant. Et j'ai surtout eu le bonheur d'apprécier la capacité de chacun à parler de leur parcours d'accompagnant avec humanité. Dans un contexte général peu enclin à favoriser cette humanité dans l'échange, c'est vraiment, vraiment bien.

Et comment ne pas souligner cette capacité de ces mêmes bénévoles à avancer en faisant fi des difficultés du moment tout en étant déterminés avec leur apprenant à préparer l'avenir.

Une positive attitude qui est aussi une belle leçon de vie.

Merci à vous !

FC

A ce jour, seuls les apprenants ont une carte d'adhésion justifiant leur apprentissage du français. Bref, tous les autres, c'est-à-dire **nous tous les bénévoles**, nous n'exisitons pas officiellement au sein de l'association. Cet oubli va donc être corrigé et des cartes d'adhérents vous parviendront dans les prochaines semaines. Quand à la « carte bleue d'adhérent » remise à l'apprenant, son intitulé va changer pour ne pas jeter le trouble sur le fonctionnement de l'association.



Le Conseil d'Administration et vous

Plus globalement, un débat s'est instauré autour du fonctionnement du CA et de ses passerelles possibles avec les apprenants et les bénévoles par secteur. Le président a souhaité qu'avec la mise en place des antennes, un référent par antenne soit désigné. Ce référent membre du CA serait alors le lien privilégié entre les acteurs de terrain et le Conseil. Que ce soit pour des questions pratiques ou pour la transmission d'informations.

Dans l'immédiat, un premier référent a été désigné (avec son accord, bien sûr !) pour l'antenne de L'Aigle. Il s'agit de Liliane LEON.

Enfin, il a été décidé d'ouvrir les réunions du CA aux bénévoles à ceux qui le souhaitent. Une démarche qui débutera dès le 17 mars 2020, date du prochain Conseil. Une manière, pour tous, de mieux appréhender les rouages de l'association et, pourquoi pas, de créer des vocations !



Un recueil annuel

Lors de cette première rencontre à L'Aigle, une suggestion a été faite autour de la réalisation d'un recueil réunissant quelques travaux effectués par les apprenants. Naturellement, le choix ces « bonnes feuilles » sera de l'autorité de l'accompagnant bénévole. Qu'importe le niveau, l'essentiel c'est de « rendre visible », le travail réalisé à l'année. Cela peut-être une ligne, 4 lignes, 15 lignes, 25 lignes...

Ces « extraits » seraient accompagnés d'une petite introduction par le bénévole pour présenter son apprenant. Plus qu'un recueil, c'est un véritable condensé des avancées de chacun. Les bénévoles peuvent dès maintenant nous envoyer leurs premiers extraits de travaux. Nous avons d'ailleurs déjà reçu les premiers extraits. Alors, n'hésitez pas à suivre le mouvement !



A l'agenda

Le prochain Conseil d'Administration de Lutille aura lieu le 17 novembre à 9h30 à Mortagne.

- Le 14 janvier 2020 à 14h30 aura lieu la galette des rois de l'association.



Renseignements pratiques de Lutille

Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

✉ 48 rue des Quinze Fusillés 61400 Mortagne au Perche

☎ 02 33 73 98 63 Courriel : lutille@wanadoo.fr

Une idée ?
Une suggestion ?
N'hésitez pas
à contacter
Émilie au
secrétariat.



Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année à tous !!!

05/12/2019